

Sommaire

- Edito page 2
- Nos humeurs page 3
- Lesbian and Gai Pride page 3
- 20 ème anniversaire page 5
- Homophobie Ordinaire page 5
- Affiches Homophobes page 6
- Des week-ends en perspectives page 6
- Lecture page 7
- Petite(s) Annonce(s). page 7

Édito...

500 000 personnes (information relayée par tous les média) pour la Lesbian and Gay Pride de Paris! On se dit que cela ne peut qu'aider, encourager, donner de l'espoir à ceux qui ont encore du mal à vivre leur homosexualité. Ne nous voilons pas la face, hors des grandes agglomérations, il en est encore qui ont du mal à s'accepter ou à la vivre au grand jour (et je ne parle pas de certains pays où elle est encore totalement rejetée ou niée ou persécutée). Il n'est qu'à voir les débats qui ont lieu en ce moment à l'ONU sur le Sida ou certains pays refusent que l'on évoque l'homosexualité quand on parle du Sida! Il y a peu de temps j'étais à Paris et je me promenais dans le Marais, que certains nomment « ghetto » ... Pour ma part j'ai ressenti au contraire un espace de liberté, où les choses peuvent se vivre enfin au grand jour, loin du temps où il fallait se cacher, où le peu de bars qui existaient étaient tous fermés, calfeutrés où l'on rentrait en catimini de peur d'être vu par un voisin, un collègue de travail, un ami, un membre de sa famille. Et cette époque là je n'ai vraiment pas envie de la revivre!

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez très bon été à toutes et à tous.

Alain Bernoud

Nos humeurs

On aime bien:

La chaleur et le soleil en été, la collaboration et la disponibilité des forces de police déléguées par la préfecture pour encadrer la Lesbian and Gay Pride, ceux qui du dernier étage d'un immeuble de la rue président Edouard Herriot ont lancé des gros confettis de toutes les couleurs au passage du cortège, la joie que cela a mis dans celui-ci, le public bon enfant qui nous a regardé passer, la présence importante des filles sous la banderole d'ARIS, celle de Cy Jung et du groupe jeune, celle de Jean Luc Romero dans nos locaux le soir du pot d'ouverture de la LGP, la fanfare derrière laquelle nous avons défilé, les drapeaux arc-en-ciel vus dans certaines vitrines de commerçants rue président Edouard Herriot, les belles paires de fesses vues sur certains chars (c'est quoi vos numéros de téléphone?), le drapeau arc-en-ciel de la Ruche qui partait du premier étage extérieur et qui

courait tout le long du plafond du bar, lire « Le langage perdu des grues », le film « Avant la nuit », une télévision qui se met aux couleurs arc en ciel la semaine qui a suivi la LGP de Paris.

On n'aime pas ou moins:

le chiffre de 1700 personnes annoncé par la préfecture et certains média pour la LGP de Lyon (Chiffre ridiculement bas), la pluie qui nous a arrosé pendant le défilé, on le répète encore le relapse (deviendrait-il un phénomène de mode?), l'absence du maire de Lyon au défilé et la faible participation des politiques en général, un préservatif non accompagné de gel, que les participants de la première Lesbian and Gay Pride de Belgrade se soient fait tabasser à la fois par des skinheads et par les forces de police qui étaient censées les protéger.

Lesbian and Gay Pride

Quoi de plus beau que de défiler dans les rues de Lyon pour la Lesbian and Gay Pride au coté de l'homme ou de la femme que l'on aime!

Du monde il y en avait ce jour là malgré la pluie qui nous a arrosé pendant près de la moitié du parcours. En tout cas beaucoup plus que les 1700 personnes annoncées par la préfecture. Nous étions environ entre 6000 et 7000 personnes et bien sur encore et toujours tout le long du parcours beaucoup de spectateurs. Le passage rue de la Barre et l'arrivée place Bellecour sont de plus en plus impressionnant. Le soleil nous a enfin rejoint rue Edouard Herriot. La marche à laquelle a participé Gilles Buna, Michel Chomarat, Pierre Gandonière s'est terminée comme toutes les années par un forum associatif. La veille un pot d'ouverture avait eu lieu dans nos locaux et nous avons accueilli avec joie Jean Luc Roméro qui était venu dédicacé son livre à la Librairie Etat d'Esprit. Le pique-nique du dimanche fut annulé pour cause de pluie.

Lundi nous accueillions Cy Jung qui avait défilé avec nous, pour un débat sur le thème: Le grand amour mythe ou réalité. Merci Cy jung tu nous a fait passé un excellent moment. Mardi il y avait une soirée cinéma à l'Odeon, mercredi un débat ainsi que jeudi à la mairie et la fête de la musique au FGL.

Chaque jour je te dirai bien un peu plus de mots d'amour
si seulement tu voulais bien les écouter...

20 ème Anniversaire

Comme vous le savez tous ARIS fêtera ses vingt ans à la fin de l'année. Alors ça y est c'est parti, nous avons déjà commencé de préparer l'évènement. Retenez déjà les dates: du 16 au 24 novembre. Nous commencerons le 16 par une soirée conférence de presse, un ou deux débats suivront dans la semaine (nous avons déjà lancé des invitations à des personnalités du monde des arts, de la politique, de la presse, que nous souhaiterions voir intervenir). Enfin la semaine se terminera par une grande soirée dansante qui aura lieu le **samedi 24 novembre** au « **Bateau** » (ex Bateau Blanc). Nous vous y attendons nombreuses et nombreux. Enfin nous envisageons également l'édition d'une nouvelle plaquette de l'association.

Mais il ne s'agit pas seulement de faire la fête, il faut aussi préparer l'avenir et si l'on veut un jour fêter les 30 ans d'ARIS il faut absolument que des bonnes volontés se mobilisent pour assurer la relève du bureau qui est maintenant en place depuis plus de 3 ans et qui commence à se fatiguer...

Homophobie ordinaire

Le 25 juin dernier, se jugeait devant la cour d'assise du Rhône une affaire d'agression de 1998. Monsieur X avait pris contact avec un autre sur une messagerie gay. Il l'invite chez lui, puis il est menacé avec une arme. Monsieur X réussit à s'enfuir et à prévenir la police. L'agresseur a déclaré qu'il avait choisi une victime homosexuelle car cela serait plus facile ...

Au delà de cette affaire nous devons noter que l'avocat général s'est empressé de récuser les constitutions de partie civile des associations HES et SOS-homophobie. Son argument est qu'il n'était pas possible de défendre d'intérêt collectif sauf dans les cas de discriminations prévues par la loi et notamment le racisme, le sexe ou les moeurs. L'orientation sexuelle n'est donc pas considérée comme incluse dans les moeurs!

Il est décidément urgent qu'une loi française étende la notion de discrimination à l'orientation sexuelle. Il est aussi bon de rappeler que la France a ratifié une convention européenne qui déclare cela, mais qui n'est manifestement pas appliquée.

Hervé Morel

Affiches homophobes à Lyon: tome 3 ...

Et oui, c'est reparti, la cour de cassation ayant rejeté notre requête, nous pouvons et devons désormais engager une procédure au niveau de la Cour Européenne des Droits de l' Homme pour faire condamner la France ... qui ne respecte pas ces engagements internationaux.

En l'occurrence le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques en date du 19 décembre 1966, ratifié par le parlement Français par la loi n°80-480 du 25 juin 1980, déclare:

« La loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace **contre toutes discriminations** notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion, politique et de toute autre opinion d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance **ou de toute autre situation** »

Et nous espérons que cette fois sera la bonne !

Projets de week-ends à venir

Le 29 et 30 septembre nous irons visiter nos amis de CIGALES à Dijon.

Départ en début d'après-midi, visite de la ville, soirée resto, le lendemain

promenade, pique-nique sorti du sac. Prévoir partage des frais de transport,

éventuellement d'hébergement (selon le nombre) et resto. Inscription auprès d'un permanent d'ARIS en laissant les informations suivantes (numéro de téléphone, voiture etc...).

Le 27 et 28 octobre nous recevrons les membres de l'association belge « Alliage », avec vraisemblablement le même programme. Merci de nous faire savoir si vous avez la possibilité d'héberger une ou plusieurs personnes pour une nuit.

Lecture

- **On m'a volé ma vérité**, Jean-Luc Romero, éditions du Seuil.
- **Le bateau - Phare de Blackwater**, Colm Toibin, éditions Denoël.

- **Week-end** Peter Cameron, Rivages Poche.
- **Andorra** Peter Cameron, Editions Rivages.
- **Le langage perdu des grues**, David Leavitt, éditions.
- **Le poids du monde**, Joseph Hansen, Le masque.

Petite(s) Annonce(s).

#23-1 Femme 60a équilibrée, stable, cherche compagne sérieuse pour rompre solitude.
 écrire à l'association avec une lettre timbrée contenant votre réponse.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom

Adresse :

date de naissance :

Téléphone

Renouvellement d'adhésion,

J'adhère à ARIS et je joins la somme de

	Plein tarif	Tarif réduit
6 mois	160 FF	100 FF
12 mois	260 FF	170 FF

Fait à _____ le ____ 2001

Signature

tarifs réduits: étudiants, retraités ou revenu inférieur au SMIC

ARIS, pour nous contacter

16, rue St Polycarpe, B.P. 1125, 69203 LYON cedex 01

Tel et Fax : 04 78 27 10 10 e-mail :

- Permanence administrative le mardi soir de 20H00 à 22H00 (sauf mois d'été)
- Samedis 1 septembre et 6 octobre soirées dansantes de 21h00 à 01h00 à ARIS.

La bibliothèque et une revue de presse sont disponibles tous les soirs de permanence. Un panneau "actualité" diffuse les dernières informations de la presse, d'Internet et des spectacles sur Lyon.

nos activités régulières

- ANG²EL², le groupe des jeunes, reprise en septembre

- Le mardi de 19h00 à 21h00, l'association David et Jonathan reprise en septembre.
- Le mercredi de 19h00 à 22h00, **ARIS au féminin**, reprise en septembre.
- Le jeudi, de 20h00 à 21h00, écoute juridique, reprise en septembre.
- Le premier jeudi du mois l'association APGL assure une permanence dans nos locaux de 20h00 à 22h00, reprise en septembre.
- Le vendredi, de 19h00 à 23h30, **repas convivial**. Réservation jusqu'au jeudi soir 22H00 sur notre répondeur, la plupart des vendredi de l'été, se renseigner sur le répondeur.
- Le premier samedi du mois, soirée dansante de 21H à 1H, reprise en septembre.

Chéries, Chéris n° 23, juillet 2001